

# AVIS DE COURSE



**Raid Cata Oléron**  
**21/22 Septembre 2019**  
**Ile d'Oléron**  
**Autorité Organisatrice (OA) : CNCO/ YCO**  
**Grade : 5A**  
**Série : F18/ INC/ D18**

La mention [DP dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2017-2020)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe si elles s'appliquent.

## 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

## 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux : des classes F18 et inter séries C1 et C3 et Dart 18.
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en téléchargeant la fiche d'inscription disponible sur le site internet du CNCO et de l'YCO à partir de début Juin et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au CNCO, 20 Boulevard Félix Faure, 17370 Saint-Trojan-les-Bains 0546760208
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

## 4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription : 40€ par jour et par bateau. Ce prix comprend les frais d'organisation et de course et le repas du samedi soir pour les équipages qui naviguent les deux jours.

## 5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Confirmation des Inscriptions	21/09/19	9h-10h30
Clôture des inscriptions	21/09/19	10h30
Jauges et contrôles	21/09/19	9h-10h30

## Jours de course

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classes
21/09/2019	11h30	Toutes classes
22/09/2019	9h00	Toutes classes

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales.

## 7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique ou Raid

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini en annexe.

## 8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 11. PRIX

Des prix seront distribués aux vainqueurs.

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

L'YCO Yacht Club d'Oléron Base Nautique Eric Tabarly 17650 St Denis d'Oléron

Tel : 05 46 47 93 64,

Mail : [bureauyco@gmail.com](mailto:bureauyco@gmail.com) site [www.yco-oleron.fr](http://www.yco-oleron.fr) pour les inscriptions.

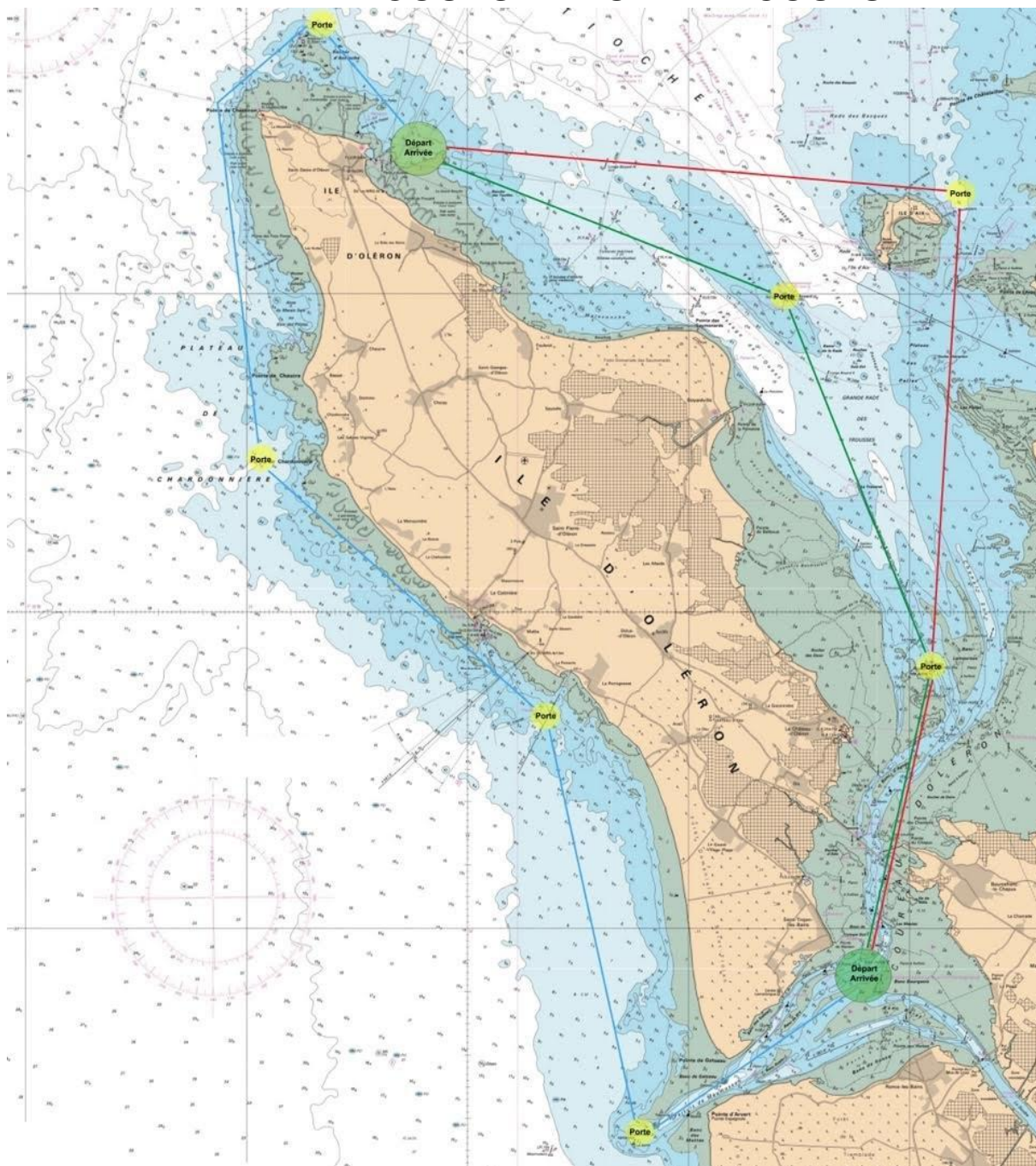
Le CNCO Club Nautique du Coureau d'Oléron 20 Boulevard Félix Faure 17370 St Trojan Les Bains

Tel : 05 46 76 02 08 mail : [info@cnco-oleron.fr](mailto:info@cnco-oleron.fr) site : [www.cnco-oleron.fr](http://www.cnco-oleron.fr)

## 13. SITUATION DU PLAN D'EAU - HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
St Trojan Les Bains	La Petite Plage	21/09/2019	15h59	9h03	52 / 47
St Denis d'Oléron	La Boirie	22/09/2019	16h56	10h58	42

## ANNEXE PARCOURS ET ZONE DE COURSE



### Journée 1 : 20.5 MN en route directe

- 1 Départ St Trojan CNCO (Bateau comité et bouées banque pop blanche)
- 2 Porte de dégagement au vent de la ligne de départ (entre deux bouées Conique Orange),
- 3 Porte «Juliar» (entre la marque cardinale EST « JULIAR » et un bateau pointeur), 45°54'.120 N / 1° 09'.400 W
- 4 Porte «Boyard» (entre une bouée conique Verte et un bateau pointeur) au NE de Fort Boyard, 45° 59',900 N / 1°12'.500 W
- 5 Arrivée St Denis YCO : 46°02.000'N/ 01°21.750'W

### Journée 2 : Option 1 30 MN en route directe

1. Départ (bateau comité et bouées banque pop blanche)
2. Porte de dégagement au vent de la ligne de départ (entre deux bouées Conique Orange)

3. Porte «Antioche» (entre une bouée conique Verte et un bateau pointeur) au NE de la tour d'Antioche, 46° 04.200' N / 01° 23.503' W
4. Porte «Chardonnière» (entre une bouée conique Verte et un bateau pointeur) face à La Pointe de Chardonnière, 45° 57.540' N / 01° 24.100' W
5. Porte «La Perroche» (entre une bouée conique Verte et un bateau pointeur) face à La Baie de La Perroche, 45° 53.500' N / 1° 18.100' W
6. Porte «Maumusson» (entre une bouée conique Verte et un bateau pointeur) dans la passe de Maumusson, 45° 47.150' N / 1° 15.200' W
7. Arrivée. St Trojan CNCO: 45°49.500'N/ 01°11.600'W

**Journée 1 : Option 2      24.5 MN en route directe**

1. Départ (bateau comité et bouées banque pop blanche)
2. Porte de dégagement au vent de la ligne de départ (entre deux bouées coniques orange),
3. Porte «Aix » (entre une bouée conique verte et un bateau pointeur) au NE de L'île d'Aix, 46° 01.300' N / 1° 09.000' W
4. Porte « Juliar » (entre la marque cardinale EST « JULIAR » et un bateau pointeur), 45°54'.120 N / 1° 09'.400 W
5. Arrivée. St Trojan CNCO: 45°49.500'N/ 01°11.600'W